

CONSEIL DE LIGUE du 9/11/2019 Maison des Sports NANTES (44)

Présents : F. BARDY - B. BELLET - D. BERTIN - C. BONNEAU - S. BUFFET - C. DAVID - F. DREYER - P. GAUDEMER
V. GUILLET - D. LELIEVRE - S. LELOUP - D. MOUILLE - R. OIRY - L. PIRON - B. SIONNEAU - G. CHARRIER
F. LEAUTE

Présidents de CD ou représentants : J.R. CHEVALIER - C. TROISPOILS - Ph. BOUCHER - M. MENAGER

Excusés : F. OULAMI - M. A. AURIGNY - S. CALLEAU - F. DAVIS - X. FORTINEAU - G. RENAUDON

Absents : S. ROBERT - L. DAVID - I. BEUDARD

Accueil de Philippe BOUCHER, nouveau Président du Comité de la Mayenne.

1- EURO 2019

Voir Présentation PowerPoint de Simon BUFFET en annexe

Jean-René CHEVALIER et Bruno BELLET redisent leur satisfaction sur l'organisation de cet évènement.

2- Développement

- Une réunion du GPD (Groupe de Pilotage du Développement) se déroulera le 5 décembre 2019 aux Ponts de Cé (labellisation, Les Formations dont Proxi Ping , Plan Emploi Club)
 - Un clip vidéo est en cours de réalisation (féminisation, handisport/SA, sport santé, publics scolaires) pour montrer ce qui se fait.
 - Projet FDVA (Fond pour le Développement de la Vie Associative) : Développement d'une application numérique en direction des clubs. Pilotage Frédéric BARDY. Des ateliers sont prévus avec Fred et Gaël et il serait souhaitable d'avoir 2 ou 3 personnes de plus.
 - Inscriptions et paiements en ligne des compétitions régionales, des engagements en championnat, voire des formations. Le modèle d'Ile de France est assez onéreux, est-ce que le SPID 2 intègre cette fonction ? Patrice GUICHARD du CD 44 sera également à contacter.
 - Places PRO A et B : Des billets seront adressés par voie postale aux 15 clubs formateurs ainsi qu'aux 3 clubs du groupement d'Employeurs.
- Il est décidé que la LIGUE, avec un maximum de participants sera représentée lors des rencontres suivantes, les participants à ces soirées s'adresseront directement à David LELIEVRE :
- ANGERS Les Loups/ORENBURG (Ligue des Champions) le 6 décembre 2019
 - LA ROMAGNE/JURA MOREZ le 14 avril 2020
 - NANTES/CHARTRES le 19 mai 2020

3- Point financier

- Présentation Powerpoint sur une projection du résultat au 30 juin 2019.
Situation à peu près égale au prévisionnel.
- Le Président réitère sa demande auprès des services administratifs concernant :
 - Un arrêté mensuel et régulier des résultats comptables
 - Un tableau de bord mensuel
 - Une communication régulière des engagements budgétaires aux Responsables des différentes commissions
- René et Florence ont assisté à un colloque des trésoriers à la FFTT avec la CAGID. Voir site de la FFTT sur <http://www.fftt.com/site/actualites/2019-10-24/formation-tresoriers-et-comptables-ligues>
- Suite à cette réunion, la CAGID (FFTT) propose à la LIGUE et les Comités une réunion informative sur : les nouveaux projets de gouvernance, l'application du nouveau Plan Comptable Associatif (2020), la création et la mise à disposition de nouveaux outils, et l'harmonisation des différentes pratiques.

- Le PEC (Plan Emploi Club) et sa reconduction :
 - 5 emplois ont été créés dont 2 en lien avec le Groupement d'Employeurs.
Le PEC s'arrête en 2020, la question de sa reconduction est posée.
Bruno BELLET propose son renouvellement dès 2020 et les années suivantes par tacite reconduction avec option possible de désengagement d'un Comité s'il le souhaite après vote de son comité directeur.
Un temps est laissé aux Comités pour réflexion auprès de leur Comités directeurs respectifs. Un vote sera demandé ensuite par mail.
Le tableau de situation présenté sera joint au PV.
- Décision suite à l'appel de 2 clubs ayant pour objet une pénalité financière consécutive à leurs forfaits :
 - Appels des 2 clubs (LE MANS Sarthe TT et PONT St MARTIN) concernant une pénalité financière de 900 € pour désistement de leur équipe de R1 féminine après le 1^{er} septembre :
Vote: Compte-tenu que ces équipes étaient engagées initialement en R2 et que cette division a été supprimée, le Conseil de Ligue décide exceptionnellement, à la majorité moins 1 abstention, de lever la pénalité. Le coût de l'engagement reste acquis à la Ligue.
Une étude sera engagée sur la réglementation par un groupe de travail piloté par Stéphanie LELOUP.
- Répartition des aides de la FFTT pour l'organisation des tours du Critérium Fédéral Zone Elite :
 - Aide aux tours de Zone Elite et Jeunes du Critérium fédéral : l'aide fédérale a été augmentée (1 200 € au lieu de 1 000 €).
René OIRY rappelle l'aide complémentaire de la Ligue pour 1/3 de l'arbitrage.
Une discussion à lieu sur la rentabilité d'un tour Elite par rapport à un tour Jeunes et un vote est proposé sur une répartition différente à savoir : 1 400 € pour un tour Zone Jeunes et 1 000 € pour un tour Zone Elite
Vote : **4 pour - 11 contre - 1 abstention** - L'aide restera donc de 1 200 € pour chacun

4- Infos CTF

- Pôle Espoirs : la scolarité a été simplifiée (2 établissements scolaires au lieu de 3)
- Détection : 5 jeunes aux Euro Mini champ's, très bonne performance de Romain ALLAIRE (ANGERS Les Loups) 3^{ème} qui lui validera sa sélection à l'Euro Masters STIGA ou il perd en 1/4 de finale.
- Une réunion ETR (Equipe Technique Régionale) aura lieu le 13 décembre 2019.
- Une journée de formation se déroulera le 10 février avec les cadres techniques Pro sur la gestion de compétition avec l'intervention d'un préparateur mental et d'une sophrologue.

5- Statistiques

- Les statistiques au 31 octobre ont été adressées à tout le monde (Fichiers préparés par Michel STEPHAN)
La tendance est plutôt bonne de date à date. Malgré ces bons chiffres, le nombre de féminines stagne et le renouvellement est toujours aussi important
Un point sur les autres Ligue sera fait pour comparaison et évaluation de l'impact de l'Euro

6- IREF

- Patrick GAUDEMER, responsable de L'IREF fait un bilan positif sur les formations d'Arbitre. Par contre moins de candidats JA1 depuis 2 saisons. Une relance sera faite auprès des Comités et des clubs).
En JA2 : 10 candidats (en progression)
En JA3 : 3 candidats pour aucun la saison passée
AN : 5 candidats à la préparation le 23 novembre sur le tour de Zone à Sucé S/Erdre
Patrick GAUDEMER s'inscrira à la formation de Formateur de JA2
Une soixantaine de candidats ont suivi la formation continue JA2/JA3
- Une formation sur le marketing et la recherche de partenaires de deux fois une journée + conseil à distance sera mise au catalogue courant novembre. La formatrice est Morgane Le Gall.

7- Représentation du Groupement d'Employeurs

➤ Compte-tenu de l'éloignement professionnel de Bruno BELLET, celui-ci propose que René OIRY le supplée en tant que trésorier du Groupement d'Employeurs. Cette représentation de la ligue devra ensuite être approuvée par le CA du GE.

Vote : Le Conseil de Ligue accepte à l'unanimité

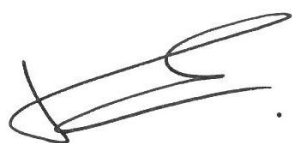
8- Infos du Président

➤ Après réflexion, une modification de la date de l'Assemblée générale électorale de la Ligue est souhaitée et la proposition avancée est le Samedi 4 juillet 2020 (au lieu du 5 septembre). Le Club du MANS Sarthe TT a confirmé cette possibilité.

Vote : Oui à la majorité moins 1 abstention

- Le PSF (Plan sportif fédéral) pour la répartition du CNDS en 2020
En annexe : voir PV du dernier conseil fédéral, point 2 disponible en ligne ici : http://www.fftt.com/site/medias/shares_files/pv-conseil-federal-18-10-2019-2724.pdf
- Le tableau de répartition CNDS 2019 est présenté par Gaël pour information (en annexe)
- Harmonisation des tarifs des Comités : Bruno BELLET propose une réunion avec les Présidents de Comités le 15 février 2020 de 14H à 17H (au siège de la Ligue à Nantes, et avant la soirée des bénévoles de l'Euro)
- Facturation des parts licences et affiliations : à la demande du trésorier fédéral, il serait souhaitable que dans l'esprit d'harmonisation des Ligues, la part des licences et affiliations due par les comités à la FFTT transite par la Ligue. (Seuls les Pays de la Loire font différemment actuellement, ce sont les comités qui remontent directement leur part à la Ligue et la FFTT)
- Enquête fédérale sur les licenciés qui n'ont pas renouvelé et ceux qui ont repris après interruption. La FFTT annonce que cette enquête sera menée régulièrement.
- Les Etats généraux se dérouleront à Paris les 11 et 12 janvier 2020. Bruno et René seront présents.
- Signature d'une convention FFTT/LIGUE pour l'attribution d'une aide financière ponctuelle à l'accompagnement des stagiaires diplômés aux diplômés d'Etat en Tennis de Table (DEJEPS et BPJEPS) sur la saison 2019-2020.

Le Secrétaire général,



René OIRY

Le Président,



Bruno BELLET